

**RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2025**

Projet pédagogique EAJE « Aux petits pieds du Marais » 2025/2026

Unanimité

EAJE de Boves « Aux petits pieds du Marais » - Règlement de fonctionnement

Unanimité

Règlement intérieur Restaurant Scolaire « Aux délices des Marais »

Unanimité

Convention « Financement des actions de Promotion des valeurs de la République »

Unanimité

Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels en missions

Unanimité

Modification du tableau des effectifs – augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste

Unanimité

Création d'emploi d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération pour la campagne de recensement 2026

Unanimité

SECURITE : Convention avec stand de tir de Cagny

Unanimité

Avenant n°2 de renouvellement au bail de pêche entre la commune de Boves et Monsieur Pascaud Gérard

Unanimité

Présentation admission en non-valeur

Unanimité

Subvention exceptionnelle « Budget participatif » - Association des parents d'élèves des écoles de Boves

Majorité

Durée d'amortissement des biens de la crèche municipale

Unanimité

Présentation des admissions en non-valeur

Unanimité

Redevance d'occupation du domaine public 2025 – GRDF

Unanimité

Délibération rectificative d'une erreur matérielle dans la délibération n° 26062506

Unanimité

DM1 : Décision Modificative n° 1 – Budget commune

Unanimité

DM1 : Décision Modificative n° 1 – Budget crèche

Unanimité

Convention entre la ville d'Amiens et la police municipale de Boves représenté par Me le Maire pour l'organisation de séances de sport et la formation aux gestes techniques professionnels d'intervention

Unanimité

DM2 : Décision Modificative n° 2 – Budget commune

Unanimité

Validation du parcours de valorisation des chemins ruraux et autorisation donnée à Amiens Métropole pour la pose de pupitres d'information et de balisage – Approbation de la convention de partenariat

Unanimité

Avenant n°1 au contrat Etude hydrologique du marais St Nicolas

Unanimité

Fait à Boves, le 15 octobre 2025

Le Maire

Maryse VANDEPITTE

